

WARAA

Bonne et Heureuse Année 2017
des Vainqueurs

Echo de l'Exécutif

**Le conseil hebdomadaire
des ministres a eu lieu hier**
P7
Lire l'intégralité du communiqué

**CAN GABON 2017/mobiliser
5 milliards pour les Eperviers**

**Tâche difficile pour le
comité de mobilisation**
P7

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 12 Janvier 2017 N° 133 - Prix 250 F CFA

CONSCIENCE PROFESSIONNELLE

DANS LES SERVICES ADMINISTRATIFS :
Quelles stratégies pour une administration performante et plus proche des citoyens ?

Thème de la 5ème université virtuelle de la plate-forme «Les amazones de la République»
P4

10^{ème} réunion ordinaire des ministres des infrastructures du conseil de l'Entente.

La réforme du CERFER et le budget 2017 au cœur de la rencontre
P7

Culture et tradition



Les ressortissants du canton d'Atchangbadè à Lomé ont célébré la nouvelle année autour de la danse "Kamou"
P2

Mise en place de l'équipe de la Commission de réflexion sur les réformes politiques et celle de la Haute autorité de lutte contre la corruption



Faure Gnassingbé enfin décidé à passer des discours à l'acte en 2017 ?
P3

Dossier/Le mandat social du Chef de l'Etat en bonne voie

Acte I : Les performances sur le plan agricole et des infrastructures
P3

Culture et tradition

Les ressortissants du canton d'Atchangbadè à Lomé ont célébré la nouvelle année autour de la danse "Kamou"

Célébrer la nouvelle année autour de la danse traditionnelle Kamou est devenu plus qu'une coutume pour les ressortissants du canton d'Atchangbadè. Le samedi 7 janvier dernier, le tout premier de l'année 2017 et du mois de janvier, les ressortissants du canton ont encore respecté la tradition en organisant dans la banlieue nord de Lomé plus précisément sur le terrain du cours primaire de Sogbossito la grande retrouvaille.

Ils étaient plusieurs centaines à prendre part à cette danse traditionnelle communément appelée en pays Kabyé « Kamou » sous le regard d'un officiel composé de hauts dignitaires du canton dont le chef canton d'Atchangbadè Tchelim Palanga Toyi. Pour le vice président des ressortissants du canton Bekessi Abalo Tchao, la danse tradition-



nelle kamou, est une danse de moisson, c'est souvent une agréable occasion pour souhaiter les meilleurs vœux à tout un chacun. « Nous remercions sincèrement le Seigneur pour nous avoir guidé jusqu'à ce jour. Kamou pour nous c'est l'identité culturelle et cette danse nous permet de dire à ceux qui ne sont pas de notre localité que chez nous cette dernière représente la reconnaissance

à Dieu pour les moissons à venir. » a déclaré Bekessi Abalo.

Si cette rencontre a permis de célébrer les retrouvailles et de témoigner la reconnaissance à Dieu, elle a surtout été une occasion pour les ressortissants du canton de faire montre de leur savoir faire à la population de Sogbossito en terme de danse du terroir.

Munis d'arcs, de flèches, de

carquois pour certains ; d'acoutrement peu ordinaire pour d'autres ou carrément le buste nu, avec des tamtams sur la tête comme à l'épaule, les danseurs hommes, femmes ou jeunes, bref

les portes à tous ceux qui partagent les mêmes idéaux du canton d'Atchangbadè pour cette nouvelle année. C'est ainsi que la population de Sogbossito n'a pas hésité à se joindre à l'évènement.



tous étaient en liesse. Il faut le dire, cette danse célébrée avec faste a mobilisé un monde fou. Et l'une des raisons de cette mobilisation réside dans le fait que les ressortissants aient ouvert

A l'endroit de la population Togolaise, le canton a souhaité un message de paix, de solidarité et de compréhension mutuelle dans l'avenir du pays.

Charles

Projet d'électrification rurale

Le ministre des mines a procédé à l'inauguration des travaux dans le canton d'ABOBO

Le ministre des mines et de l'énergie a procédé à l'inauguration des travaux d'électrification dans le canton d'ABOBO le 22 décembre dernier. Situé dans la préfecture de Zio et à 36 km de la capitale (Lomé), le canton d'ABOBO peut désormais se vanter d'avoir de l'éclairage public ce qui permettra de garantir la sécurité dans ces localités.

Au cours de cette inauguration, plusieurs autorités aussi administratives que locales ont pris part à l'évènement.

C'est le ministre des mines et de l'énergie Marc ABLY-BIDAMON qui, en personne a officiellement réceptionné les travaux jusque là exécutés par l'entreprise BEITER sélectionnée à la suite d'un appel d'offres. Pour Marc ABLY-BIDAMON, cette inauguration vient consolider le développement remarquable que connaît le secteur de l'énergie depuis quelques années. Egalement, le ministre a passé au peigne fin le projet exécuté dans le canton d'ABOBO.



« Les travaux à ABOBO sont exécutés par l'entreprise BEITER et consistent en la construction de 4,2 km de réseau Basse Tension, 5 km de réseau Moyenne Tension et à l'installation de 30 lampadaires pour un coût global de 120 millions de FCFA. Et plus de 150 ménages seront connectés au nouveau réseau... » a déclaré le ministre.

Il faut le signaler d'emblée, cette inauguration a vu le jour grâce à l'établissement d'une agence d'électrifica-

Suite à la p 5

Siège : Derrière EPP Kélégouan
Tél : 90-02-52-45 / 22-35-81-95
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Pamphile S. NUMENYA

RÉDACTION

Ezi Akoma
W. Maléki
Achille
A. Fic
Jack Nukunu
Hubertine Akoui
Séna Le Libre Penseur

INFOPHOTOGRAPHISTE

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

La Colombe
Tirage : 3.000 Exemplaires
Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

Annonces et pubs :
appelez le 90- 02- 52- 45

*Retrouvez
votre Journal*

W ARAA

Les Vainqueurs

*chaque jeudi
dans les kiosques*

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Dossier/Le mandat social du Chef de l'Etat en bonne voie

Acte I : Les performances sur le plan agricole et des infrastructures

Réélu en 2015, le chef de l'Etat et son gouvernement se sont mis rapidement au travail pour répondre aux nombreuses attentes des togolais. Ainsi plusieurs projets ont été lancés dans les secteurs clés comme l'agriculture et des infrastructures.

Sous l'impulsion du chef de l'Etat donc, différentes actions ont été mises en œuvre pour permettre au Togo de s'engager encore plus dans l'émergence.

au Togo ont été présentées en décembre dernier. La mission d'évaluation des différents projets du PNISA a permis de constater que la réalisation du programme a abouti à des résultats satisfaisants. C'est ainsi que la production du maïs et du riz a nettement augmenté depuis la mise en œuvre du PNISA. Une hausse de 80% pour le maïs et de 19% pour le riz.

Plus encore, le programme national d'investissement agricole et de sécurité agri-

la houlette du président de la République, le Togo compte parvenir à une agriculture commerciale. Des unités de transformation

du système post récolte mais aussi le transfert et la diffusion de la technologie.

Fin août, l'Etat a initié une campagne de distribution des

seront mises en place.

Sur le plan des infrastructures

L'année 2016 a vu de nouvelles infrastructures inaugurées au Togo. Leur construction s'inscrit dans la poursuite de la politique des grands travaux du chef de l'Etat. Cette politique a pour but de redorer l'image du Togo à travers la construction d'infrastructures routières, hôtelières et aéroportuaires. C'est ainsi qu'en avril 2016, la nouvelle aéro-gare de Lomé a été inaugurée par le chef de l'Etat. L'infrastructure répond aux attentes et a depuis propulsé le Togo dans l'ère de la modernité aéroportuaire. Sur une superficie de 21000 mètres carrés, le nouveau terminal de l'aéroport de Lomé abrite une aéro-gare, un parking avion, un taxiway et une zone de fret.

Contrairement aux anciennes installations, cette nouvelle infrastructure est dotée d'une connexion haut-débit et des passerelles télescopiques. Autre grande infrastructure inaugurée, le Radisson Blu Hôtel du « 2 février ». L'imposant hôtel, symbole des années de rayonnement du Togo sur la scène internationale abrite désormais presque tous les grands événements organisés dans la capitale togolaise.

Waraa



Sur le plan agricole

Le programme national d'investissement agricole et de sécurité agricole (PNISA) a permis aux agriculteurs togolais de disposer de différents équipements qui leur permettent désormais d'améliorer leur rendement. Les conclusions d'un rapport des experts de la Banque mondiale venus en mission

cole a permis la création de nouveaux emplois. Financé à hauteur de 600 milliards FCFA, le PNISA a favorisé la création de richesse dans l'agriculture. Sa réalisation a été un succès malgré quelques difficultés constatées sur le terrain. Voulé par le chef de l'Etat, ce programme a permis au Togo de relancer le secteur agricole. Sous



seront ainsi créées en partenariat avec le secteur privé.

D'autres projets tels que le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) sont également un succès reconnu. En octobre 2016, dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre la pauvreté, la Représentante de la Banque mondiale a pu constater sur le terrain la réussite du PASA et n'a pas caché sa satisfaction. Le programme lancé il y a cinq ans a renforcé le mandat social du chef de l'Etat.

Le projet permet en effet d'accompagner les paysans dans l'utilisation de nouvelles méthodologies de culture, la diversification des cultures vivrières comme d'exportations, l'amélioration des processus de production, et

engrais à l'endroit de plusieurs agriculteurs grâce à la téléphonie mobile. L'objectif est de renforcer les potentialités du secteur agricole et de créer des conditions favorables à l'essor des agropoles. Dénommé AgriPME, le projet de distribution des intrants a été initié par le ministère de l'Economie numérique en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique. La campagne vise à trouver une solution au faible niveau d'utilisation des intrants améliorés.

Elle s'est inscrite dans une politique agricole qui veut garantir une disponibilité suffisante d'engrais afin d'augmenter la productivité agricole et de doubler la production nécessaire aux unités de transformations qui y

Mise en place de l'équipe de la Commission de réflexion sur les réformes politiques et celle de la Haute autorité de lutte contre la corruption

Faure Gnassingbé enfin décidé à passer des discours à l'acte en 2017 ?

L'année 2017 a démarré avec de bonnes informations sur le plan politique. En effet, le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a enfin posé des actes tangibles sur deux terrains sur lesquels la population l'attendait. Il s'agit en effet du vaste chantier des réformes politiques et de la lutte contre la corruption au Togo. En effet, il a nommé le 3 janvier dernier les membres qui doivent travailler avec Awa Nana-Daboya au sein de la Commission de réflexions sur les réformes politiques pour proposer des réformes politiques à faire au Togo.

Il a également nommé les membres de la Haute auto-

rité de lutte contre la corruption, une institution qui n'existait que de nom depuis 2015.

Parlant du chantier des réformes au Togo, il faut souligner, que c'est un sujet d'actualité qui fait couler beaucoup d'encre et de salives. Contrairement aux les acteurs politiques de l'opposition qui soutiennent que le pouvoir en place n'a pas la bonne volonté d'aller aux réformes politiques, la nomination des membres de la Commission de réflexions sur les réformes politiques est un pas déterminant. « Cette commission a pour mission de proposer dans les meilleurs délais et conformément à l'approche préconisée par la



CVJR, un texte de réformes politiques, de réformes institutionnelles et constitutionnelles qui tient compte de notre histoire, reflète nos réalités et répond aux aspi-

lations les plus profondes des Togolaises et des Togolais... », a indiqué le président Faure Gnassingbé. Il revient alors à toute la classe de l'opposition togolaise de mettre

de l'eau dans leur vin pour accompagner cette commission dans cette lourde mission.

L'autre sujet préoccupant actuellement au Togo est le phénomène de corruption qui prend des proportions inquiétantes malgré les efforts du gouvernement engagé à lutter contre ce phénomène. Pour rendre plus efficace cette lutte, le Chef de l'Etat a nommé les membres de la Haute autorité de lutte contre la corruption. Composée de 7 personnes nommées pour un mandat de 3 ans, cette équipe a pour mission de promouvoir un système de gouvernance qui

Suite à la p 5

CONSCIENCE PROFESSIONNELLE DANS LES SERVICES ADMINISTRATIFS :

Quelles stratégies pour une administration performante et plus proche des citoyens ?

Thème de la 5ème université virtuelle de la plate-forme

«Les amazones de la République»

Convaincus que notre cher pays le Togo ne sera un pays émergent que si l'Administration est à la hauteur des enjeux, les membres de l'association AMR ont échangé et partagé leurs différentes expériences sur la conscience professionnelle dans l'administration le dimanche 18 décembre 2016.

Les membres de l'association ont donc choisi pour thème de discussion pour leur cinquième temps d'antenne : « **conscience professionnelle dans les services administratifs** : quelles stratégies pour une administration performante et plus proche des citoyens ? ».

Ce thème trouve son importance dans le fait aussi qu'un Etat ne peut véritablement amorcer son développement socio-économique sans la conscience professionnelle, la démocratie, la paix et la sécurité, entre autres.

Avant que l'Expert ne plante le décor du débat, la présidente de l'association les Amazones de la République, Madame KOUJOMIE Rose dans son introduction, a relevé que lors de son discours à la Nation en fin d'année 2015, le Chef de l'Etat, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, promettait une administration plus performante et plus proche des citoyens. Un état des lieux mérite donc d'être fait en fin de l'année 2016 pour savoir le degré de satisfaction des citoyens à l'égard des services administratifs, a-t-elle estimé.

Decet état des lieux fait par la Présidente, il ressort ce qui suit : L'absentéisme des agents publics, les retards des agents publics, l'arrogance des agents publics, la corruption des agents publics, les absences injustifiées, les irrégularités au poste, un très mauvais accueil, une paresse notoire, une arrogance inqualifiable envers les usagers, un manque d'initiative, la lenteur administrative, la nonchalance, le clientélisme, tant de faits qui prouvent une inconscience professionnelle dont l'ampleur frise le sabotage économique et déçoivent les usagers.

Tous ces faits font présumer inéluctablement chez les agents publics togolais, du moins chez certains d'entre eux, une absence de conscience professionnelle dont les causes doivent être recherchées.

Affaire illustratif, il ressort de l'enquête générale de l'administration publique de 2010 que moins de 70% de la population sont satisfaits du service public. Il importe de préciser que le taux mirage a été obtenu sans prendre en compte la peur de l'interrogé de voir transformer ses propos et préférer apprécier positivement que de critiquer. Il a été donc estimé que la prise

en compte de cet aspect réduirait considérablement ce taux.

La Présidente a alors posé une série d'interrogations qui ont laissé la place aux échanges : qu'est-ce qui a été vraiment fait pour parvenir à une administration performante ? Qu'est-ce qui n'a pas marché ? Quelles stratégies faudrait-il mettre en œuvre pour impulser la conscience professionnelle dans l'administration publique ?

Les raisons ainsi avancées, monsieur PAGNOU a d'abord fixé l'opinion sur les vocables d'administration, d'agents de l'administration et de conscience professionnelle, puis a ressorti les principes qui régissent l'administration publique.

comme un état d'esprit fondé sur le respect des principes et règles régissant l'administration publique, il a indiqué qu'elle est aussi appréhendée comme le soin que nous apportons à notre travail / métier ou le respect de l'engagement pris envers son travail en échange d'un rémunération.

Parler de la conscience professionnelle dans les administrations publiques au Togo revient à s'interroger sur la disposition des agents publics togolais à bien faire leur travail, à bien s'acquitter de leurs tâches.

L'experte a ensuite rappelé les deux principes qui régissent l'administration publique à savoir :

aucune évaluation des besoins réelle n'est faite a priori, les profils des personnes recrutées ne sont pas compatibles aux postes occupés, absence de fiche de poste, non respect des normes RH

- **Compétence** : certains agents publics sont incompétents car n'ayant pas le niveau requis,

- **Formation** : manque de formation et de recyclage, manque de plan de formation et de plan de carrière, méconnaissance des textes par les agents,

- **Organisation** : une organisation administrative en lambeau (manque de vision et d'objectifs à atteindre, pas d'évaluation des agents, pas de sanctions en cas de faute, absence de bonne

été préconisé les solutions suivantes :

- **Formation** : Réviser l'éducation à la base en y ajoutant le patriotisme, le sens du bien commun et la culture de l'intérêt général ; Mettre à la disposition des agents publics les textes des règlements et veiller au respect de ces règles, Conformer l'enseignement avec la vision du pays, l'adéquation emploi-formation est le socle d'une pépinière de qualité pour améliorer la qualité (la performance) des services publics

- **Sanctions** : Sanctionner l'insubordination, les abus de pouvoir et d'autorité, éliminer les incivilités pour dissuader ; Renforcer les mécanismes de lutte contre la corruption en mettant les affiches qui interdisent et sanctionnent les pourboires (corrupteur et corruptu)

- **Motivations** : Primer les agents laborieux, Veiller au respect des textes en ce qui concerne les promotions et les missions, recruter sur la base du mérite, rigueur dans les promotions et nominations

- **Suivi et évaluation** : veiller à l'utilisation rationnelle des biens publics, faire un suivi du personnel et procéder à des contrôles ; Evaluer le respect des textes par les agents ; Evaluer les agents ; Evaluer les processus de recrutement

- **Intérêt d'Etat** : inculquer la vision du Chef de l'Etat aux dirigeants, fixer les contrats d'objectif,

- **Formation des agents de l'Etat** sur la conscience professionnelle, instaurer des séances de recyclage des agents de l'Etat

- **Adoption d'un manuel de procédure**

- **Mise sur pied de comité de promotion du professionnalisme** dans l'Administration publique

- **Améliorer la communication** des Services Publics

- **Créer des boîtes à suggestion**

- **Instaurer un service militaire obligatoire**

- **Organiser des émissions radio** télévisées sur l'Administration publique

- **Prendre compte de la gestion** des départements

- **Mise en place d'une structure** de formation, recyclage ou renforcement de capacité sur les notions de civisme et patriotisme et sur les bonnes pratiques

- **Restaurer l'autorité** des textes

- **Introduire le système d'administration** ouverte

- **Améliorer sensiblement** les traitements salariaux des fonctionnaires

- **Mettre en œuvre les conclusions** du dialogue social tenu en 2006 entre le gouvernement, le conseil national du patronat et les organisations syndicales des travailleurs sous la facilitation du Bureau international du travail (BIT)

Avant tout recrutement :

1- Diagnostiquer les réels besoins
2- Décrire les détails des postes (des plus hautes compétences aux postes de service)

3- Evaluation générale du personnel en service et élaborer un plan de carrière et de formation

4- Les RH doivent avoir un tableau de bord sur les performances des employés suivant les indicateurs de performance



Ainsi, il a précisé que la notion d'**administration** s'entend d'une part comme une structure qui exécute le service public (définition organique) et d'autre part comme le service public lui-même. Les administrations publiques sont généralement présentées comme des unités institutionnelles chargées de produire des biens ou de livrer des services à titre non-marchand. Elles ont pour mission l'exécution du service public et donc la satisfaction de l'intérêt général.

L'**agent de l'administration** est donc la personne qui exécute le service public

Ence qui concerne la conscience professionnelle, l'experte a rappelé que parler de conscience professionnelle dans l'administration revient à parler de conscience professionnelle des agents publics.

Définissant la conscience professionnelle

- Le 1^{er} type qui régit rapport entre agents publics et l'Etat. Ce principe trouve son fondement dans les statuts et dispositions réglementaires de la fonction publique.

- Le 2^e type régit les agents publics et les usagers. Il trouve souvent sa base juridique dans les chartes des droits des usagers du Service Public.

Après avoir enrichi les sociaux de ces connaissances, place fut laissée au débat pour se prononcer d'une part sur les causes de cette inconscience professionnelle et d'autre part sur les propositions de solutions afin d'anéantir ce vice qui nécessite de ronger notre administration.

CAUSES

Au rang des causes de cette inconscience professionnelle, nous avons les regroupements suivants :

- **Recrutement** : le recrutement à la tête du client, le « médé frèrisme ».

gouvernance,)

- **Motivation** : les promotions et missions basées sur des critères subjectifs, la non promotion des meilleurs, les abus de pouvoir et d'autorité, les règlements de compte, les intimidations et les avantages accordés à des agents non méritants sont des faits qui nourrissent la démotivation des meilleurs qui désertent l'administration dès qu'ils trouvent une occasion.

- **Logistique et rémunération** : le manque ou l'insuffisance de matériel de travail et les faibles revenus sont également sources de démotivation et de grève. Le dernier cas entraîne le racketage ou l'absence au poste pour aller vendre ses articles afin de gagner un revenu supplémentaire.

A ces causes s'ajoutent l'**ambition démesurée** de certains agents, l'**inaccessibilité des dirigeants** et surtout le **caractère sécuritaire de l'emploi** dans le public qui implique l'insouciance. En effet, se disant qu'on ne mourra jamais, il peut se laisser aller dans les déboires.

Il faut aussi noter l'**impunité**, la **corruption** et l'**absence de la culture du patriotisme** marquée par la recherche de l'intérêt général.

Après la détermination des causes de ce bourreau d'étranglement de l'Administration qu'est l'inconscience professionnelle, des propositions de solutions ont été faites.

PISTES DE REFORMES

Pour pallier à l'inconscience professionnelle dans l'administration publique, il a

SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

Vœux du chef de l'Etat à la nation

Faure Gnassingbé promet la poursuite de la mise en œuvre des initiatives sociales

Depuis l'année dernière, le président Faure a rompu avec la routine des vœux qu'il formule à l'endroit des togolais les 31 décembre. Une bonne partie de la population avait finalement conclu hâtivement que « Faure ne parlera pas à son peuple cette année ». En effet, le Chef de l'Etat a attendu jusqu'au 6 janvier pour adresser ses vœux à la population togolaise.

Après son discours, on note qu'il reste toujours accroché à son mandat social qu'il a entamé les années antérieures. Contrairement, à certains de ses ministres qui ont voulu procéder par des intimidations pour calmer les crises qui émaillent certains corps professionnels notamment les enseignants. Il a plutôt exprimé sa disponibilité à se pencher sur les différentes préoccupations. « L'écho de vos préoccupations exprimées me confirme que la gouvernance doit être encore plus sociale pour être mieux perçue et appréciée par chacun de vous. Vos attentes légitimes, bien comprises, tiennent à une incidence accrue des avancées économiques de notre pays dans le vécu quotidien de chaque citoyen. C'est la raison pour laquelle le gouvernement, sous mon impulsion, poursuivra résolument la mise en œuvre des



différentes initiatives sociales », a-t-il fait savoir. Par ce discours, il a mentionné quelques actions qu'il compte poursuivre ou entamer cette année. Il compte poursuivre les travaux du Programme d'Urgence et de Développement Communautaire (PUDC), un cadre privilégié des actions visant à l'inclusion financière, économique et sociale, ainsi qu'à l'amélioration des infrastructures et des équipements socio-économiques essentiels dans les milieux ruraux et semi-urbains. Dans le domaine de la santé, l'accent sera mis sur l'amélioration sensible de l'accès et de la qualité des soins. Dans cette optique, l'approche contractuelle en matière de gestion des structures

sanitaires publiques contribuera à améliorer la gouvernance au sein des premiers sites expérimentaux de Lomé, Atakpamé et Blitta. Il y aura également la réhabilitation et la construction de structures modernes dans les différentes régions pour rapprocher l'offre de soins des populations bénéficiaires. Cette année, Faure Gnassingbé, compte relever d'importants défis en ce qui concerne l'éducation, le secteur qui est en fronde actuellement avec son gouvernement. « C'est au sein d'une véritable coalition pour l'avenir que je souhaite voir aborder les réflexions et les discussions par l'ensemble des acteurs et partenaires sociaux dans un esprit de dialogue et de permanente con-

certation. », a-t-il avancé. A l'entendre, la résorption du déficit des effectifs enseignants constituera une priorité dans les efforts à entreprendre. Il faut rappeler qu'en 2016, les dernières assises qui ont réuni l'ensemble des acteurs politiques et de la société civile ainsi que les couches socioprofessionnelles ont permis d'adopter d'une feuille de route consensuelle dans le processus de décentralisation. Cette année,

Faure Gnassingbé a instruit le gouvernement d'engager immédiatement les actions retenues par consensus à l'issue de cet atelier en y associant étroitement et constamment l'ensemble des acteurs. Le gouvernement est donc une fois encore attendu sur plusieurs chantiers cette année.

Jack NUKUNU

Mise en place de l'équipe de la Commission de réflexion sur les réformes politiques et celle de la Haute autorité de lutte contre la corruption

Faure Gnassingbé enfin décidé à passer des discours à l'acte en 2017 ?

Suite de la p 3 prévient les conflits d'intérêt, l'enrichissement illicite ou tout acte de corruption. Le terrain immédiat sur lequel les togolais attendent cette institution est son intervention sur le sujet de la gestion calamiteuse des fonds mobilisés pour l'organisation de la CAN 2013. Plusieurs millions du contribuable ont été dilapidés et la nouvelle institution chargée de lutter contre la corruption doit se plancher rapidement sur ce dossier pour démasquer et sanctionner les coupables afin d'asseoir sa crédibilité. Il faut aussi souligner qu'il y a plusieurs dossiers de corruption que la presse soulève mais il n'y a pas de suite. Avec cette nouvelle institution, les togolais s'attendent à ce que toute personne coupable de actes de corruption soit punie conformément à la loi. Le Togo est constamment évalué par des institutions internationales dont le MCC, Transparency International par rapport à sa ges-

tion. Il doit alors aller au-delà de la simple destitution des corrupteurs et détourneurs du denier public pour passer effectivement à la mise en branle des sanctions afin de décourager les brebis galeuses. Avec la mise en place des membres chargés de faire des réflexions sur les réformes et les membres de l'institution chargée de lutter contre la corruption, l'année 2017 semble avoir bien démarré. Mais les togolais étant devenus des saints Thomas, ils attendent de voir le travail que ces deux équipes abattront sur le terrain. Pour ce faire, le Chef de l'Etat qui marque encore sa bonne volonté à changer la donne doit suivre de près ces personnes qu'il a choisies. Il y a eu beaucoup de discours déjà, et il est vraiment temps pour le premier responsable de ce pays de passer à l'acte.

Jack NUKUNU

Projet d'électrification rurale : Le ministre des mines a procédé à l'inauguration des travaux dans le canton d'ABOBO

Suite de la p 2

tion rurale et des énergies renouvelables que le Togo s'est doté depuis le 11 mai 2016, et chargée de la mise en œuvre de la politiques de l'Etat en la matière et de mobiliser plus facilement les ressources financières pour l'accélération de l'électrification en milieu rural. Cette cérémonie s'est déroulée sous le regard du chef canton d'ABOBO Togbui Roger Koffi Dzighodi TOFFA VIII. Pour ce dernier, grâce à ce joyau public, c'est désormais les 16 localités qui constituent le canton soit les 21 milles âmes qui constituent la population qui seront les bénéficiaires. Il n'a pas manqué de rappeler que le canton a bénéficié en amont c'est-à-dire en septembre



2015 des lampadaires solaires à la veille de la 45^{ème} édition de la fête traditionnelle de la localité. Le Togo, à ces dernières années fourni des efforts considérables en matière d'électrification pour atteindre

l'objectif N 7 des Objectifs du Développement Durable qui vise l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable. Ainsi le taux d'électrification est passé de 18% en 2005 à 33% en 2015 sur le plan national et de 2 à 6% en milieu rural et plus de 13.000 lampadaires solaires installés ces derniers mois. Dans son intervention, le ministre ABLY-BIDAMON n'a pas manqué de rappeler que ces efforts déployés par le gouvernement rassurent et les projections faites permettront d'atteindre au plan national un taux d'électrification de plus de 50% à l'horizon 2020 et plus de 90% en 2030.

Keyewa

LES N° VERTS DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT
8280
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT
8201
Renseignements

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECHERCHES

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Débat sur les réformes politiques et la décentralisation au Togo

Un groupe informel de six partis d'opposition mis sur pied

L'Alliance des démocrates pour le développement (ADDI), le Mouvement citoyen pour la démocratie et le développement (MCD), les Forces démocratiques pour la République (FDR), le Parti des Togolais (PT), les Démocrates et Togo Autrement ont annoncé lundi dernier avoir mis sur pied un groupe informel pour le combat politique au Togo.

Ce groupe informel de six partis politiques, ouvert aux autres forces politiques et avec une démarche pédagogique vise pour l'instant de faire pression sur les gouvernants afin d'obtenir des évolutions majeures sur le plan des réformes politiques et de la décentralisation.

Le rapprochement de ces partis politiques est rendu public à un moment où le Combat pour l'Alternance Politique en 2015 (CAP 2015) cherche vainement ses repères et surtout au lendemain de la formation, par le Chef de l'Etat, d'une commission devant réfléchir sur les réformes institutionnelles et

constitutionnelles. L'on se rappelle aussi qu'il y a un mois le gouvernement organisait un atelier de haut niveau sur la décentralisation dans notre pays.

Cette concordance des agendas suscite de légitimes interrogations. Le groupe en gestation veut-il faire ombre ou éclipser CAP 2015 ? Est-il une alternative crédible aux tergiversations du groupe mené par le chef de file de l'opposition dans sa quête des réformes ? Que cherche réellement le groupe des six dans le paysage politique togolais ? Feront-ils mieux que CAP 2015 pour l'obtention des réformes et la décentralisation ?

Dans leur première déclaration, ils ont rassuré ne pas travailler pour enfoncer la bande à Jean Pierre FABRE abonnée à la rue dans leur démarche d'obtention des réformes politiques et l'alternance sur la Terre de nos aïeux. Cette forme d'allégeance au CAP 2015 est une technique de guerre



connue de tous qui veut qu'on stabilise un front afin de disposer de moyens et d'hommes pour mieux combattre sur un autre front.

Car, honnêtement si ces partis n'avaient rien fondamentalement à reprocher au regroupement autour de Jean Pierre FABRE, ils auraient dû simplement intégrer ce groupe afin d'y apporter des idées novatrices, du sang neuf qui manquent cruellement à cette famille politique. Ils sont aussi conscients que le contraire leur attirerait des critiques et des dénigrements qui sont une spécialité du maître marcheur

et compagnie.

Sur le fond, le groupe des six veut taire le principe de l'alternance très cher à FABRE et ne viser que les réformes politiques à opérer progressivement. A ce sujet la question qui se pose est qu'est ce qui milite pour cette démarche ou qui urge en ce mois de janvier 2017 et qui exige une adoption parcellaire des réformes, lorsqu'on sait que la prochaine élection à enjeu majeur n'aura lieu qu'en 2020 ? La nouvelle commission de réflexion sur les réformes politiques à opérer dans notre pays vient d'être connue. Cette commission

présidée par AWA NANA Daboya est composée des personnes de qualités intellectuelles indéniables.

Les membres de cette commission travailleront de façon assidue et avec dévouement pour sortir dans les délais escomptés une proposition de réformes à déposer sur le bureau des élus du peuple. Et ce sont ces derniers, en toute souveraineté, qui adopteront les nouveaux textes.

Aujourd'hui, le temps n'est plus aux critiques stériles, à la diversion et au chantage. La commission mise sur pied n'est qu'une structure technique elle n'a rien de politique pour exiger le consensus dans sa composition. Le résultat de ses travaux n'est pas exécutoire. C'est au sein de l'hémicycle où coexistent des forces politiques divergentes que le débat s'installera véritablement pour que jaillisse un texte consensuel qui régira le vivre ensemble au Togo.

SENA LE LIBRE PENSEUR

Le 27^{ème} Sommet Afrique-France débute ce vendredi à Bamako

Les peuples du sud peuvent-ils espérer des alternatives pour un nouveau partenariat économique, social et sécuritaire entre la France et les Etats africains ?

Après moult tentatives de délocaliser le 27^{ème} Sommet Afrique-France du Mali vers la Côte d'Ivoire, c'est donc au Mali que la France a décidé de tenir ce sommet qui réunit les chefs d'Etat, chefs de gouvernement et hommes d'affaires africains avec leurs homologues de la France. Que ce soit à Bamako où en Côte d'Ivoire, l'attente des peuples africains demeure les mêmes : l'Afrique peut-elle espérer une nouvelle redéfinition du partenariat économique, social et sécuritaire entre elle et la France à l'issue de ce sommet ? Vu que la France-Afri-

que est souvent décriée par de nombreux intellectuels africains même occidentaux comme un instrument permettant à la France d'avoir sa main mise sur ses anciennes colonies.

Placé sous le thème «Partenariat, paix et sécurité», ce 27^{ème} sommet qui se tiendra les 13 et 14 janvier dans la capitale malienne n'augure aucun optimisme par rapport à la redéfinition des relations économiques entre la France et l'Afrique car il n'est pas question à cette rencontre de débattre sur l'avantage ou le désavantage du Franc CFA.



D'ailleurs, ce n'est pas un secret de polichinelle car, que ce soit les gouvernements de Gauche ou de Droite en France, tous sont unanimes sur le fait que l'économie française repose sur les intérêts tirés de la France-Afrique.

Pour preuve, le franc CFA, vingt-trois ans après la dévaluation n'a fait que profiter à l'occident avec l'avènement

de l'euro.

Pour la petite histoire, le 26 décembre 1945, la France chaudement sortie de la deuxième guerre mondiale qui a basculé le monde dans une catastrophe et un déclin économique sans précédent a créé le franc CFA, la monnaie des colonies françaises d'Afrique. Au prime abord, la création de cette monnaie visait à faciliter les transac-

tions commerciales entre elle et l'Afrique. Mais aujourd'hui sous l'angle critique certains intellectuels panafricains trouvent que les pays utilisant cette monnaie évoluent dans un environnement complètement déflationniste au profit de leur créancier qu'est la France.

D'ailleurs, il n'est même pas permis de rêver de quelque avancée sur le plan économique car le grand enjeu de cette messe diplomatique reste sécuritaire comme l'a affirmé Pierre Gattez président d'organisation de ce 27^{ème} sommet Afrique-France : « François Hollande a décidé de tenir cette rencontre à Bamako car le Mali demeure un lien stratégique où la France entend se baser pour lutter contre le terrorisme dans le Sahel ». Ainsi, l'on ne peut donc espérer des alternatives pour un nouveau partenariat Afrique-France.



Le conseil hebdomadaire des ministres a eu lieu hier

Le conseil des ministres s'est réuni hier au Palais de la Présidence de la République, sous l'autorité du Président de la République, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé. Au cours des travaux, le conseil a délibéré et adopté deux (02) projets de loi de ratification, examiné un (01) projet de décret et écouté quatre (04) communications.

Lire l'intégralité du communiqué ayant sanctionné les travaux.

Communiqué sanctionnant le conseil des ministres du mercredi 11 janvier 2017

Le conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 11 janvier au Palais de la Présidence de la République, sous l'autorité du Président de la République, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé.

Au cours des travaux, le conseil a délibéré et adopté deux (02) projets de loi de ratification, examiné un (01) projet de décret et écouté quatre (04) communications. Le premier projet de loi autorise la ratification de la convention révisée sur la reconnaissance des études

et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les Etats d'Afrique, adoptée à Addis-Abeba le 12 décembre 2014.

Cette convention procède de la révision de la convention sur la reconnaissance des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur, adoptée le 5 décembre 1981 à Arusha en Tanzanie, recommandée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO),

dans le cadre de l'harmonisation du système d'enseignement supérieur en Afrique. Elle vise à améliorer la gestion de l'enseignement supérieur public et privé, faciliter la promotion et la mobilité académiques aux plans national, régional et international.

Le deuxième projet de loi autorise la ratification du traité révisé de la conférence interafricaine de prévoyance sociale (CIPRES), adopté à Abidjan le 14 février 2014. Le traité du 21 septembre 1993 qui a institué la CIPRES, avait pour but d'aider les Etats concernés à surmonter les difficultés financières de leur caisse de sécurité et à promouvoir la mise en place d'un système de protection sociale inclusive. Cependant, des insuffisances sont apparues dans le fonctionnement des organes de la CIPRES ainsi que dans l'application des textes la régissant et ont incité les

Etats à procéder à la révision du traité en y apportant plusieurs innovations.

Le projet de décret présenté en première lecture crée l'agence nationale de la protection civile, sous la forme d'un établissement public administratif chargé de gérer les situations d'urgence et l'action humanitaire. L'agence est inspirée du modèle standard de structure unique de coordination adopté par les ministres chargés de la protection civile de la CEDEAO en octobre 2015 à Accra. Elle assure la coordination des actions de toutes les structures intervenant dans la gestion des catastrophes et constitue l'interlocuteur unique auprès des partenaires au développement dans le cadre du renforcement de la résilience des populations.

Au titre des communications, Madame la ministre du commerce, de l'industrie, de la promotion du secteur privé et du tourisme, le ministre de la sécurité et de la protection civile, le ministre de la planification du développement et le Directeur de cabinet du Premier ministre sont intervenus pour présenter tour à tour :

- 1- les résultats définitifs des élections consulaires et la tenue de la première Assemblée consulaire mandature 2016 - 2020 de la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo ;
- 2- le compte rendu de la réunion du comité technique des ministres chargés de la sécurité des Etats membres de la CEDEAO sur la révision du protocole portant création de la carte brune tenue le 2 décembre 2016 à Lomé ;
- 3- les conclusions de la revue annuelle conjointe de mise en œuvre de la SCAPE en 2015 ;
- 4- l'état de d'exécution des projets gérés par les différents départements ministériels.

Pour la première communication, le conseil a recommandé que le bilan du mandat du bureau sortant de la chambre de commerce et d'industrie du Togo soit présenté pour : d'une part montrer comment les actions menées ont contribué à renforcer le secteur privé dans notre pays et d'autre part, permettre au bureau élu d'en tirer les enseignements pour son action future.

Pour la deuxième communication, l'objectif de la réunion des ministres chargés de la sécurité des Etats membres de la CEDEAO était d'amender et d'adopter le projet de protocole révisé sur l'opérationnalisation de la carte brune d'assurance CEDEAO.

La troisième communication a porté sur les conclusions de la revue annuelle conjointe de mise en œuvre de la SCAPE en 2015. Le bilan de mise œuvre de la SCAPE en 2015 a montré que le cadre macroéconomique est demeuré globalement stable, avec un léger fléchissement du rythme de la croissance (5,3 %

en 2015 contre 5,9 % en 2014). L'inflation est maîtrisée avec un taux qui s'est stabilisé à 1,8 % en dessous du seuil communautaire (3 %). Le Premier Ministre s'est félicité des contributions de tous les groupes d'acteurs au processus de développement, sans lesquelles les progrès accomplis vers l'atteinte des cibles fixées n'auraient pu être obtenus.

Les conclusions et recommandations de cette revue vont alimenter l'élaboration du Plan National de Développement. Les acteurs du secteur privé et de la société civile, ainsi la communauté des partenaires techniques et financiers ont réaffirmé leur engagement à accompagner le gouvernement dans la réalisation de tous les chantiers de développement économique, social, culturel et environnemental en vue d'assurer l'émergence du Togo conformément à la vision du Chef de l'Etat.

La quatrième communication qui est relative à la présentation de l'état d'avancement des projets gérés par les différents départements ministériels a permis de relever, pour certains projets, d'importants retards dans leur exécution. Le Président de la République exhorte les ministres à plus de célérité dans l'exécution des projets mais aussi à des comptes rendus réguliers sur la mise œuvre des projets afin de garantir l'efficacité et la performance recherchées.

Au titre des divers :

- le ministre de l'économie numérique a rendu compte de la signature à Dakar au Sénégal du protocole d'accord sur le Free Roaming entre les Etats de l'espace CEDEAO. La gratuité sera appliquée dans les pays signataire à partir du 31 mars 2017 ;

- le ministre chargé de la sécurité, membre du comité ad hoc de supervision a fait le point sur les préparatifs des Eperviers pour la CAN. Les joueurs rentrent le jeudi 13 janvier 2017 à Lomé après la mise au vert qui s'est bien passée au Sénégal. Ils se verront remettre le drapeau national avant leur départ pour le Gabon le jeudi 12 janvier 2017.

En vue d'implorer la protection divine sur nos ambassadeurs, des cultes religieux seront organisés à partir du vendredi 13 janvier 2017.

Le conseil des ministres félicite le comité de mobilisation des fonds et l'encourage à poursuivre ses efforts. Le conseil demande à chaque membre du gouvernement de contribuer financièrement à cet élan national de soutien aux Eperviers.

Fait à Lomé le 11 janvier 2017

Le Conseil des ministres

10^{ème} réunion ordinaire des ministres des infrastructures du conseil de l'Entente.

La réforme du CERFER et le budget 2017 au cœur de la rencontre

La 10^{ème} réunion ordinaire des ministres des infrastructures du Conseil de l'Entente s'est tenue le lundi dernier. Cette rencontre a été présidée par le ministre togolais des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine, Pr Robert Dussey président de cette instance communautaire, en présence de diverses personnalités.

Ces assises des ministres des infrastructures émanant des pays du Conseil de l'Entente ont été consacrées à la revue du rapport d'activités du secrétariat exécutif du conseil pour l'année écoulée, la réforme du Centre Régional de Formation pour l'Entretien Routier (CERFER), des Termes de Références (TDR) du Mécanisme Entente de Médiation et de Gestion des Conflits, ainsi que du budget exercice 2017.

Cette 10^{ème} réunion ordinaire du Conseil des Ministres des infrastructures du conseil de l'Entente (CE) à savoir Togo, Bénin, Niger, Burkina Faso et la Côte d'Ivoire a permis de réfléchir aux différents moyens à mettre à sa disposition pour lui permettre de répondre de façon efficace



et efficiente aux préoccupations des populations quant à ce qui concerne l'amélioration de leurs conditions de vie. Il était question également de la mise en œuvre du programme d'activités du secrétariat exécutif dont les grands axes tournent autour des grands projets et infrastructures au profit des populations. Par ailleurs, on peut citer au nombre de ces projets l'hydraulique villageoise, l'électrification rurale, la boucle ferroviaire pour ne citer que ceux-là.

Le Pr. Dussey dans son allocution

d'ouverture a indiqué qu'il y a lieu d'« établir un véritable partenariat entre les Etats qui ont des économies fragiles, une voie la plus à même de nous conduire à la réalisation du bien-être des populations dont nous avons la noble responsabilité ». Il a également souligné qu'outre les sujets d'ordre économique et financiers, les questions sécuritaires, la promotion de la paix et de la stabilité ainsi que l'enracinement des valeurs démocratiques et de bonne gouvernance dans l'espace doivent constituer les grands défis à relever ensemble.

CAN GABON 2017/mobiliser 5 milliards pour les Eperviers

Tâche difficile pour le comité de mobilisation

Dans le cadre de la coupe d'Afrique des Nations de football, compétition qui démarre dans 72 heures, les Eperviers du Togo ont besoin de 5 milliards pour aller jusqu'au bout. Entout cas c'est le budget prévisionnel présenté par le comité de mobilisation des fonds mis en place par décret présidentiel. Ce comité dirigé par le président de la chambre du commerce et d'industrie du Togo a rencontré la presse le 5 Janvier dernier en vue d'amener les professionnels des médias à participer à la mobilisation et surtout

convaincre les togolais à faire une contribution financière citoyenne. Cette mobilisation prônée par ce comité connaît une certaine réticence au niveau des togolais d'autant plus qu'ils n'ont pas eu de véritables comptes liés à la CAN 2013 malgré la présentation du rapport de l'audit des comptes par le cabinet d'audit IIC et le ministre en charge des sports Guy Madjo Lorenzo. Ayant compris que les togolais seraient indécis par rapport à cette nouvelle demande le membre du comité de mobilisation des fonds ont dé-

cidé d'aller à leur rencontre. C'est ainsi que plusieurs équipes sont envoyées à l'intérieur du pays entre Dapaong, Kara, Sokodé, Atakpamé, Kpalimé et Aného, occasion de les convaincre à participer à la mobilisation. Il est clair que la non présentation des comptes de la CAN 2013 et les anomalies constatées par le cabinet IIC au cours de l'audit de ces comptes poussent les togolais à rester indifférents à la mission du comité dirigé par Germain MEBE James

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU CIVISME FISCAL

“Ma Contribution”

Fonctionnaires, Commerçants,
Industriels, Artisans, Entrepreneurs, etc.

**CONTRIBUONS TOUS AU
DÉVELOPPEMENT DE NOTRE PAYS...
PAYONS NOS IMPÔTS !**



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT